

Plus généralement...

L'archéologie en forêt

Depuis les premières traces d'agriculture et d'élevage sur la basse vallée de la Seine il y a 7000 ans, les grands massifs forestiers ont été défrichés à différentes reprises. Les exploitations agricoles ont été déplacées suite à l'épuisement des sols, puis une importante déprise* vers la fin de l'Antiquité a abouti à la reconstitution de surfaces boisées importantes. Certaines d'entre elles, contrôlées par des autorités laïques ou ecclésiastiques, ont échappé aux recherches de terres arables consécutives aux fortes croissances démographiques qui s'enclenchent à partir de la fin du Moyen Âge. Les forêts recèlent de nombreuses traces d'activités humaines sans relation avec leur boisement actuel. L'archéologie y dispose de niveaux d'informations (aménagement superficiels, limites de champs, habitats peu structurés) largement érodés ou détruits dans les zones urbaines ou agricoles contemporaines. Le maintien du couvert forestier favorise la préservation de l'ensemble de ces archives exceptionnelles, héritage dont la transmission aux générations futures doit être faite dans les meilleures conditions. Aussi, l'exploitation

actuelle des forêts et les travaux d'aménagements qui y sont effectués prennent en compte la présence de ce patrimoine. C'est pour répondre à ces exigences et pour transmettre les résultats des recherches archéologiques aux publics, que l'ONF, le Ministère de la Culture, la Métropole Rouen Normandie, s'engagent ensemble pour concilier nécessités d'exploitation de la ressource en bois, protection des vestiges, et actions de sensibilisation et de valorisation.

Cadre législatif et réglementaire

Le patrimoine archéologique et historique est un bien commun accessible à chacun d'entre nous. Mais les vestiges archéologiques sont en nombre limité. C'est pourquoi toute recherche archéologique portant atteinte au sol et au sous-sol est soumise à l'obtention de deux autorisations : l'autorisation du propriétaire du terrain et une autorisation préfectorale (Livre V du code du patrimoine).

Pour plus de précision, le Service Régional de l'Archéologie de la DRAC de Normandie se tient à votre disposition :
7, place de La Madeleine
76172 Rouen Cedex 1
Tél. 02 32 10 70 92



Découvrir le site d'Orival :

Des visites et animations, en partenariat, sont régulièrement proposées au public par la Maison des forêts et le service Label Villes et Pays d'art et d'histoire de la Métropole Rouen Normandie.

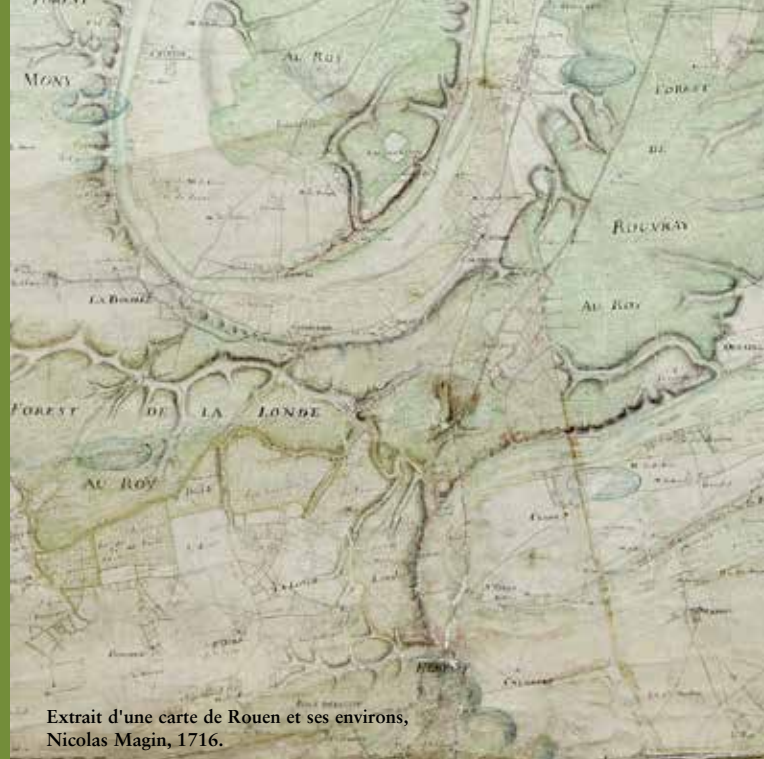
Pour des randonnées en autonomie, des sentiers thématiques sont balisés sur le site et ses environs.

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur :
www.metropole-rouen-normandie.fr

Un film documentaire "Sous les arbres, les racines de Rouen" a également été réalisé par l'ONF, en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie, la DRAC et le GIP Seine-Aval : il est disponible sur internet.

www.onf.fr

Coupe ouverte à la pelle mécanique sur le rempart interne de l'*oppidum*.



Extrait d'une carte de Rouen et ses environs, Nicolas Magin, 1716.

La Réunion des musées métropolitains Rouen Normandie :

À Elbeuf-sur-Seine, la Fabrique des savoirs abrite un centre d'archives patrimoniales, un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) et un musée. L'exposition permanente y présente des objets issus des fouilles archéologiques du site.

Horaires du musée et du CIAP : du mardi au dimanche de 14h à 18h

Accès : 7 cours Gambetta 76500 Elbeuf-sur-Seine

Renseignements : 02 32 96 30 40

À Rouen, le Musée des Antiquités conserve des collections d'objets des périodes de l'Âge du Fer et gallo-romaine trouvés dans la région.

Horaires : du mardi au samedi de 13h30 à 17h30

Le dimanche de 14h à 18h

Accès : 198 rue Beauvoisine 76000 Rouen

Renseignements : 02 35 98 55 10

Plus d'informations sur www.metropole-rouen-normandie.fr et sur musees-rouen-normandie.fr

Le territoire de la **Métropole Rouen Normandie** appartient au réseau national des **Villes et Pays d'art et d'histoire**.

Le Ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité.

Aujourd'hui, un réseau de 184 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité,

Dieppe, Fécamp, Le Havre, Bernay, le pays d'Auge, le pays du Coutançais et le pays du Clos du Cotentin bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Texte : Célia Basset, doctorante en archéologie, Univ. Paris I. Thierry Lepert, ingénieur d'études, Service régional de l'archéologie, DRAC de Normandie, Ministère de la Culture. Élise Lauranceau.
Coordination : Métropole Rouen Normandie - Direction Culture - Service Label Villes et Pays d'art et d'histoire - Élise Lauranceau.
Crédits photo : Archives départementales de Seine-Maritime (6 Fi 8 /12 Fi 244-1) Image LIDAR, MCC. Photographies : Laurent Léveque, ONF / Célia Basset / Patricia Motreil, MCC
Couverture : Vue du cœur de l'*oppidum*.

Conception graphique : LM communiquer • Réalisations : Métropole Rouen Normandie • 2016

Remise en état du rempart externe de l'*oppidum*.

Informations pratiques

Métropole Rouen Normandie

14 bis avenue Pasteur - CS 50589

76006 Rouen cedex

www.metropole-rouen-normandie.fr



VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE



"le IV^e siècle (av. J.-C.) a vu naître un type nouveau d'États paysans, tout différents de la polis grecque. Leur prospérité est liée non plus au commerce de "marchands aventuriers", mais à la possession de vastes terroirs. Telle est la Macédoine, telles les Deux-Siciles de Denys l'Ancien, tel enfin l'Etat romano-companien."

ANDRÉ PIGANIOL, La conquête romaine, p. 176, P.U.F., PARIS, 1974.

Villes et Pays d'art et d'histoire
Métropole Rouen Normandie

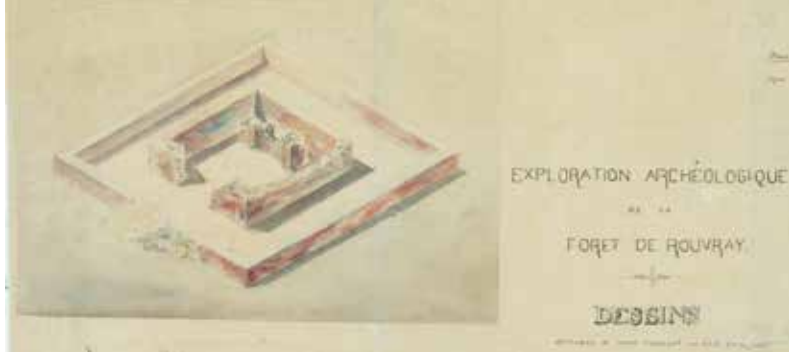
laissez-vous conter
l'oppidum
d'Orival

Oppidum, oppida : site fortifié d'une dizaine à plusieurs centaines d'hectares (1 ha= 10 000 m²) implanté dans un lieu stratégique qui lui permet d'assurer une fonction défensive et ostentatoire (rebord de plateau, proximité d'un fleuve,...). L'association d'une densité d'habitats, d'une diversité d'activités pratiquées et de la qualité des objets retrouvés signerait l'acte de naissance des premières villes d'Europe occidentale non méditerranéenne.

Le contexte

La fin de l'âge du Fer en Europe

Environ cinq siècles avant notre ère, les colonisations grecques et phéniciennes, dont Carthage, influencent la partie ouest du bassin méditerranéen. Un troisième protagoniste, Rome, émerge au III^e siècle avant J.-C. Il s'impose progressivement et devient maître du jeu à partir des années 120 avant J.-C. L'organisation économique, sociale et politique des sociétés de la fin de l'âge du Fer se transforme : les exploitations agricoles (fermes) se multiplient et de nouveaux types d'habitat, où réside une certaine aristocratie*, apparaissent. Cette dernière contrôle une partie des réseaux d'échanges notamment en provenance (vins et autres biens de prestige) ou en direction (denrées agricoles, matières premières...) de la Méditerranée. Ces résidences privilégiées peuvent être isolées ou groupées dans de petites agglomérations*. Certaines, fortifiées, sont appelées *oppida**.



Restitution de l'état de conservation des maçonneries du *fanum** d'Orival, fouille de Léon de Vesly, 1901.

La Seine : un axe d'échange ?

En Haute-Normandie, une dizaine d'*oppida* situés en position dominante, sur des rebords de plateaux, jalonne le cours de la Seine. Leur objectif est double : voir et être vu. A cette période, le rôle de la Seine comme vecteur commercial ne semble pas être très marqué. Hormis les amphores italiennes ayant contenu du vin, peu d'indices suggèrent une importante circulation sur le fleuve. De même, les relations avec les îles britanniques ne sont pas étayées par des découvertes archéologiques.

Occupation du territoire

Trois principaux peuples occupent le territoire haut-normand à cette période : les Véliocasses (le long de la Seine entre Rouen et le Vexin), les Calètes (pays de Caux) et les Aulerques Eburovices autour d'Evreux (plateau du

Neubourg et plaine de Saint-André-de-l'Eure). Principalement implantés sur les plateaux, les Calètes et les Aulerques Eburovices exercent surtout des activités agricoles. Leurs territoires sont structurés par des parcelles agraires strictement définies et des espaces occupés par des fermes de différents statuts (périphérie d'Evreux, Cottévrard). Le territoire des Véliocasses est plus diversifié : fermes, habitats aristocratiques (Le Mesnil-Esnard), agglomérations (Pîtres) et *oppida* cohabitent et sont probablement complémentaires. À proximité de certaines occupations, des tombes à armes et à char*, soulignent l'essor d'une classe guerrière et/ou politique. Les découvertes archéologiques témoignent également d'une spécialisation des activités, laquelle s'accompagne d'une intensification des productions

agricoles et artisanales et d'un essor des échanges. La maîtrise complète de ces territoires par le monde romain, à l'issue de la guerre des Gaules, achève d'inscrire cette partie de l'Europe septentrionale dans l'histoire antique.

Le site d'Orival

Aujourd'hui sur la commune d'Orival en Seine-Maritime, à une vingtaine de kilomètres en amont de Rouen, le site domine la vallée de la Seine. Il permet, depuis de hautes falaises calcaires, une large vue sur le méandre du fleuve, du nord-est au sud. Conjuguée à la présence d'escarpements au sud et à l'ouest, cette situation limite son accès aisé au seul côté nord.

Des découvertes anciennes

La connaissance archéologique des environs remonte à la seconde moitié du XIX^e siècle. Tandis que l'abbé Cochet repère une voie antique dans le vallon situé au sud, les dragages de la Seine font remonter du mobilier de différentes périodes. Les ruines du château médiéval de la Roche-Fouet (XII^e siècle) au nord-est sont par ailleurs bien

connues des historiens. En 1888, la Commission Départementale des Antiquités de Seine-Inférieure prospecte sur le site de hauteur et en dresse les premiers plans, avec mention de talus au nord-ouest. Les fouilles entreprises en 1901 par Léon de Vesly, érudit et archéologue, mettent au jour un *fanum**, lieu de culte gallo-romain datant des I^{er}-II^e s. de notre ère. Il complète et idéalise le plan d'une partie des remparts de l'*oppidum* d'Orival dans lequel il voit un camp romain. L'*oppidum*, identifié comme remarquable, est classé au titre des Monuments Historiques en 1922. Cette protection englobe tous les vestiges connus, ou à découvrir, au sein du site. La connaissance n'évolue pas fondamentalement jusqu'aux dernières décennies du XX^e siècle, avec le repérage d'une ligne défensive formée par un talus de terre entre Orival et Moulineaux puis par des sondages effectués par un particulier. Déposé au musée d'Elbeuf, le mobilier pose la question d'une occupation antérieure à la période gallo-romaine.



Image LIDAR* de l'*oppidum* et son interprétation

Des fortifications enserrent un plateau principal de 18 hectares : quatre remparts conséquents, constitués d'un talus précédé d'un fossé, étaient vraisemblablement construits avec des apports massifs de terre auxquels pouvaient être liés des débris domestiques.

Un partenariat institutionnel et scientifique

De 2003 à 2006, l'Office National des Forêts et le Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie) ont procédé à l'inventaire précis des vestiges archéologiques répertoriés dans les forêts domaniales du territoire de la Métropole Rouen Normandie. Ces travaux, complétés par une étude documentaire, ont été intégrés à la Charte Forestière de Territoire. Depuis 2007, ces partenaires publics

conjuguent leurs moyens pour développer les recherches sur le riche patrimoine archéologique de la forêt domaniale de La Londe-Rouvray, et en valoriser les résultats. Le label "Forêts d'Exception"®, maintenant obtenu, accompagne la poursuite des projets depuis juin 2012.



Coupe du sommet du rempart externe de l'*oppidum*

Vers une nouvelle interprétation du site

Les vestiges collectés au sol (débris domestiques tels que céramiques, matériaux de construction...) et les données issues des premières campagnes de fouilles alimentent les travaux scientifiques en cours. Aucun vestige antérieur à la fin de l'âge du Fer n'a été mis en évidence pour le moment. Cet état de fait laisse penser que les occupations anciennes, qui doivent exister, sont probablement limitées dans le temps et l'espace. Les principaux témoins mis au jour sont attribués aux II^{ème} et I^{er} siècles avant J.-C. Ils sont de plus observés sur l'ensemble du site fortifié d'Orival. Autre donnée nouvelle, l'un des remparts (sondés en 2012) peut être contemporain de la fin de l'âge du Fer. Les premiers siècles après J.-C. sont



Coupe ouverte à la pelle mécanique sur le rempart interne de l'*oppidum*.

régulièrement attestés sur l'emprise de l'*oppidum*, cependant ces découvertes (mobilier gallo-romain) restent concentrées autour du *fanum* fouillé au début du XX^e siècle.

Les résultats des travaux engagés à Orival nourrissent les réflexions sur les origines de la ville de Rouen, capitale des Véliocasses dès la période augustéenne (27 avant J.-C. à 14 après J.-C.). Mais si les sources historiques et archéologiques convergent pour faire de cette ville un site de grande ampleur dès le début de l'Antiquité, les données sont wabsentes pour la fin de l'âge du Fer. A l'inverse, elles sont abondantes pour Pîtres, commune de l'Eure située sur la Seine à une vingtaine de kilomètres en amont de Rouen, où une agglomération structurée existe aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C. et semble perdre de son importance par



Céramique de la fin de l'âge du Fer (II^e-I^{er} siècles avant J.-C.).

la suite. Pîtres et Orival ont peut-être fonctionné en binôme plate-forme économique / lieu de prestige. À la période augustéenne, le pôle économique aurait été déplacé sur le site de Rouen qui offre une nappe phréatique sous pression permettant d'alimenter la ville en eau courante sans recourir à la construction coûteuse d'un aqueduc. Le lien avec la place de prestige est entretenu par la création d'une grande voie reliant Rouen à Orival où un lieu de culte est créé ou maintenu.

repères chronologiques

Protohistoire (en France) 5500-27 avant J.-C.

Âge du Fer (800 – 27 avant J.-C.)

Second âge du Fer (La Tène) : 475-27 avant J.-C.

Guerre des Gaules 58 – 51 avant J.-C.

Période gallo-romaine 27 avant J.-C. – 476 après J.-C.

Glossaire :

*agglomération : site d'habitat groupé sur plusieurs hectares suivant des organisations spécifiques. Pour certains de ces sites, l'importante structuration et les fonctions

assumées posent la question d'une amorce d'urbanisation antérieure à la période gallo-romaine.

*aristocratie : marquée par de forts clivages sociaux, les sociétés de la fin de l'âge du Fer sont dominées par des élites militaire et/ou religieuse.

*déprise agricole : abandon progressif de surfaces agricoles lié à une évolution économique, voire démographique.

**fanum* : petit temple gallo-romain généralement quadrangulaire.

*LIDAR : Light Detection and Ranging : télédétection par laser, en général aéroportée.

*Tombes à armes et à char : tombes, parfois monumentales, recelant des offrandes ou des biens de prestige (armes, éléments de char de guerre ou de parade, parures métalliques, produits d'importation d'origine méditerranéenne).